

Q



PARTENAIRE D'INNOVATION

R

C



RAPPORT

ANNUEL

2014 | 2015

MISSION, VISION ET VALEURS

MISSION

« Contribuer à la compétitivité des secteurs industriels québécois et à la croissance des organismes en soutenant l'innovation, la productivité et les exportations »

VISION

« Partenaire des entreprises et de l'État pour un Québec industriel innovateur et compétitif »

COLLABORATION

PRATIQUER L'ENTRAIDE, LA SOLIDARITÉ ET LE TRAVAIL EN ÉQUIPE POUR ATTEINDRE LES OBJECTIFS ET MIEUX RÉPONDRE AUX BESOINS EXPRIMÉS

EFFICIENCE

UTILISER LES MEILLEURS OUTILS ET PROCESSUS POUR ATTEINDRE LES RÉSULTATS VISÉS DANS LES MEILLEURS DÉLAIS

INNOVATION

CHERCHER CONSTAMMENT À S'AMÉLIORER ET À APPLIQUER DE NOUVELLES SOLUTIONS PLUS PERFORMANTES EN RÉPONSE AUX BESOINS EXPRIMÉS

ENGAGEMENT

METTRE DE L'AVANT TOUS LES EFFORTS NÉCESSAIRES DANS LA RÉALISATION DE LA MISSION DU CRIQ SUR UNE BASE INDIVIDUELLE, PROFESSIONNELLE ET COLLECTIVE

EXPÉRIENCE CLIENT

CONTRIBUER, PAR TOUS LES MOYENS UTILES, À RENDRE L'EXPÉRIENCE DES CLIENTS DU CRIQ LA MEILLEURE POSSIBLE



MOT AU MINISTRE

Monsieur Jacques Daoust

Ministre de l'Économie, de l'Innovation et des Exportations
710, place D'Youville, 3^e étage
Québec (Québec) G1R 4Y4

Monsieur le Ministre,

Conformément aux dispositions de l'article 32 de la *Loi sur le Centre de recherche industrielle du Québec*, je vous transmets le rapport annuel du Centre pour l'exercice financier qui a pris fin le 31 mars 2015.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma haute considération.

Le président-directeur général,

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'D. Hardy', written in a cursive style.

Denis Hardy

TABLE DES MATIÈRES

2	MISSION, VISION ET VALEURS
3	MOT AU MINISTRE
5	MOT DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
6	MOT DU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL
8	LA FABRICATION ADDITIVE
10	LE CRIQ, RÉCIPIENDAIRE DU PRIX PARTENARIAT TECHNOLOGIQUE DE L'ADRIQ
11	L'ASSOCIATION RNF
12	NOS RÉALISATIONS
32	LE CONSEIL D'ADMINISTRATION
33	L'ÉQUIPE DE DIRECTION
34	OBLIGATIONS GOUVERNEMENTALES
38	DÉVELOPPEMENT DURABLE
<hr/>	
45	ÉTATS FINANCIERS
<hr/>	
46	RAPPORT DE LA DIRECTION
47	RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT
49	ÉTAT DES RÉSULTATS ET DU DÉFICIT CUMULÉ
50	ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE
51	ÉTAT DE LA VARIATION DE LA DETTE NETTE
52	ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE
53	NOTES COMPLÉMENTAIRES

MOT DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



UNE ANNÉE QUI POURRAIT FAÇONNER LA PROCHAINE DÉCENNIE

En 2014-2015, le CRIQ a une fois de plus prouvé qu'il contribue à rendre le Québec industriel encore plus innovateur et compétitif. L'ajout de nouveaux services en lien direct avec les besoins immédiats et futurs des entreprises, l'acquisition de nouveaux équipements et les collaborations avec d'autres partenaires ont permis de conclure l'année sur une note fort positive, mais surtout d'entrevoir des lendemains florissants pour nos entreprises québécoises.

LE CRIQ POUR ACCÉDER AUX TECHNOLOGIES DE L'AVENIR

Le CRIQ a inauguré cette année un laboratoire en impression 3D métallique et commencé l'aménagement de plusieurs autres laboratoires qui permettront notamment de bonifier son offre en vision avancée, en analyse de l'air et des odeurs et en extraction d'ingrédients actifs. Nos clients pourront ainsi bénéficier d'une expertise unique au Québec et s'approprier des technologies à haute valeur ajoutée pour augmenter leur productivité et leur compétitivité.

PARTENAIRE DE L'ENSEMBLE DES SECTEURS DE L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

Le CRIQ réalise des mandats dans presque tous les secteurs d'activité économique du Québec. Notamment, il a développé de nouveaux services pour le secteur aéronautique et, grâce à la fabrication additive, il compte même de nouveaux clients dans le domaine médical. Ces débouchés ne sont que quelques exemples des efforts qui soutiennent nos clients misant sur l'innovation pour créer leur avenir. Par ailleurs, je tiens à saluer le niveau de vente historique qu'a atteint le Bureau de normalisation du Québec au cours de l'exercice.

DES REMERCIEMENTS MÉRITÉS

Pour une quatrième année consécutive, le CRIQ a conclu son exercice financier avec un léger surplus, contribuant au passage à l'effort général d'assainissement des finances publiques tout en poursuivant sa mission. Cette réussite a évidemment été rendue possible grâce aux mesures d'amélioration de la performance organisationnelle et à un contrôle strict des dépenses. Mais avant tout, c'est en raison de l'engagement indéfectible de ses 202 employés, appuyés par les membres du conseil d'administration et de l'équipe de direction, que l'organisation a pu se démarquer, diversifier ses activités et être aujourd'hui en excellente position pour contribuer à la croissance d'un Québec industriel encore plus innovateur, productif et compétitif. C'est pourquoi je tiens à remercier l'ensemble du personnel, de même que les membres du conseil d'administration, pour leur vision, leur implication, la qualité de leurs réalisations et leur appui indéfectible.

Plus que jamais, la prochaine décennie est annonciatrice de défis stimulants pour le CRIQ et de nombreuses nouveautés sont à venir.

Merci à tous!

Sophie D'Amours

Présidente du conseil d'administration

MOT DU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL



UNE ORGANISATION PRÉSENTE, PERFORMANTE ET À L'AVANT-GARDE

Si la force d'une organisation se mesure à la qualité de ses ressources, il est clair que le CRIQ a tout pour s'affirmer sur le jeu de puissance du système québécois d'innovation.

Pourquoi une telle confiance? Parce que l'année qui vient de se terminer fut marquée par d'importantes modifications à l'offre du CRIQ afin qu'elle soit en adéquation avec les besoins des entreprises en matière de compétitivité, de productivité, de développement durable, de conquête de nouveaux marchés et de normalisation. Cette culture d'amélioration continue, bien implantée au CRIQ, nous permet d'offrir depuis 45 ans la gamme de services en innovation la plus étendue au Québec. Et ça continue!

L'IMPRESSION 3D, UNE RÉVOLUTION DANS LE SECTEUR MANUFACTURIER

À cet effet, la fabrication additive, mieux connue sous le nom d'impression 3D, génère un engouement rarement vu et s'implante rapidement dans le monde, principalement dans les secteurs de l'aéronautique, du transport terrestre, des polymères et dans le domaine médical. Elle permet de fabriquer des pièces autrement impossibles à usiner, de créer rapidement des prototypes et de produire en courtes séries.

Le CRIQ croit fermement que les entreprises d'ici doivent profiter des gains de productivité importants que leur offre cette technologie et assure donc un rôle de chef de file en la matière. Depuis décembre, il propose plusieurs services reliés à cette technologie dans son laboratoire d'impression 3D métallique : la formulation de nouveaux matériaux, le développement d'essais spécialisés, la modélisation et l'optimisation de procédés ainsi que la conception de produits en trois dimensions. De son côté, le Bureau de normalisation du Québec, désigné par le Conseil canadien des normes, a poursuivi l'administration d'un comité chargé de faire valoir la position canadienne auprès du comité ISO qui se penche sur l'élaboration de normes internationales en matière de fabrication additive.

Dans la foulée des travaux à l'édifice de Québec, plusieurs autres laboratoires sont en cours d'aménagement et seront pleinement opérationnels à l'automne 2015. Ils permettront notamment de bonifier l'offre du CRIQ en vision avancée, en analyse de l'air et des odeurs et en extraction d'ingrédients actifs.



LA SANTÉ FINANCIÈRE, UNE DES CLÉS POUR DÉVELOPPER L'ORGANISATION

Dans un contexte de rigueur budgétaire, le CRIQ a fait des efforts supplémentaires pour contribuer au rétablissement des finances publiques. Un contrôle strict des dépenses, jumelé à des mesures d'amélioration de la performance et aux premiers travaux de l'implantation de la démarche LEAN, ont entre autres permis de présenter pour une quatrième année consécutive un bilan financier positif et de faire passer le taux d'autofinancement de l'organisation à 49,3 %. Cette démarche d'utilisation optimale des ressources matérielles et d'accroissement de l'efficacité des équipes de travail permet déjà de parfaire la prestation de services aux clients et de réduire les coûts et les délais. Pour sa part, le Bureau de normalisation du Québec a réalisé cette année un record historique avec des ventes de 8 752 103 \$.

UNE VISIBILITÉ ACCRUE POUR FACILITER LA RÉALISATION DE PROJETS D'INNOVATION

Lorsque le service à la clientèle reçoit près de 25 % plus d'appels en moyenne, que le trafic sur le site Web s'accroît de 20 %, que le nombre de projets réalisés dans l'année augmente de 12,5 %, on peut dire que plus d'entreprises se réfèrent au CRIQ pour leurs projets d'innovation. Pour en arriver là, le CRIQ a fait valoir le travail de ses experts multidisciplinaires en participant à près de 115 événements, lesquels ont entraîné la publication d'une centaine de communiqués, articles et entrevues.

Plus de visibilité, une présence accrue dans le milieu des affaires, auprès d'autres centres de recherche, d'intervenants du développement économique et d'organismes de financement de l'innovation, c'est ainsi que le CRIQ arrive à mieux servir ses clients, dont le nombre augmente chaque année, et à jouer pleinement son rôle de partenaire d'innovation. L'ADRIQ en a d'ailleurs fait état en décernant au CRIQ le Prix Partenariat pour le projet d'innovation « L'usine du futur » à l'automne 2014.

Outre l'efficacité du CRIQ à répondre aux besoins des entreprises manufacturières québécoises, sa situation financière enviable et son éventail d'expertises uniques en font également un partenaire pour la réalisation des grandes politiques gouvernementales.

MERCI À NOS INNOVATEURS ET À NOS ADMINISTRATEURS

Enfin, je tiens à remercier l'ensemble du personnel du CRIQ, de même que les membres du conseil d'administration, pour leur vision, leur implication et la qualité de leurs réalisations. C'est grâce à eux si le CRIQ a pu autant se démarquer en 2014-2015 et qu'il est aujourd'hui aussi bien positionné pour contribuer à rendre le Québec industriel encore plus innovateur, productif et compétitif.

Denis Hardy
Président-directeur général

LA FABRICATION ADDITIVE, UNE VÉRITABLE RÉVOLUTION DANS LE SECTEUR MANUFACTURIER

Le marché de l'impression 3D a connu une croissance impressionnante au cours des dernières années et les technologies et les applications se sont multipliées. Qualifiée par plusieurs comme étant la plus grande révolution industrielle depuis Internet, la fabrication additive soulève beaucoup d'intérêt et s'implante dans des secteurs de fabrication de pointe, tels l'aéronautique, les matériaux composites et la transformation des métaux.

L'année 2014-2015 a été marquée par un engagement ferme du CRIQ envers les PME québécoises pour qu'elles intègrent à moindre risque cette technologie à leurs procédés de fabrication.



INAUGURATION D'UN LABORATOIRE EN FABRICATION ADDITIVE AU CRIQ

À la fin de l'année 2014, le CRIQ a reçu ses premiers clients dans son tout nouveau laboratoire de fabrication additive équipé d'une imprimante EOS M 290. Fier de contribuer à la productivité et à la compétitivité des entreprises, le CRIQ offre aux industriels la possibilité d'utiliser cet équipement de pointe. Les services suivants sont maintenant offerts :

- formulation de nouveaux matériaux;
- développement d'essais spécialisés;
- production de courtes séries;
- modélisation et optimisation de procédés;
- conception de produits en trois dimensions.



CRÉATION DU RÉSEAU QUÉBEC-3D

En octobre 2014, le ministre de l'Économie, de l'Innovation et des Exportations, monsieur Jacques Daoust, annonçait la mise en place du Réseau Québec-3D et attribuait au CRIQ le mandat de coordonner ce réseau spécialisé en impression 3D. La conférence de presse a eu lieu au laboratoire de Québec en présence du président-directeur général du CRIQ, monsieur Denis Hardy, et du député de Vanier-Les Rivières, monsieur Patrick Huot.

Le Réseau Québec-3D vise à combiner les expertises des intervenants de l'impression 3D afin d'offrir des services complémentaires et diversifiés, allant de l'exécution de contrats à la formation de personnel hautement qualifié, pour permettre au Québec de prendre sa place dans ce secteur en pleine effervescence.



ENTENTE AVEC L'ASSOCIATION FRANÇAISE DE PROTOTYPAGE RAPIDE

En novembre 2014, monsieur Denis Hardy, président-directeur général du CRIQ, et monsieur Georges Taillandier, président de l'Association française de prototypage rapide, ont conclu une entente de coopération technologique. Ainsi, les deux organisations pourront mettre en commun leurs ressources et expertises respectives et mobiliser les acteurs de la filière manufacturière 3D pour optimiser son émergence dans les entreprises manufacturières québécoises et françaises, tous domaines d'application confondus.



ENTENTE DE COOPÉRATION FRANCO-QUÉBÉCOISE SUR L'IMPRESSION 3D ENTRE LES ORGANISMES DE NORMALISATION

Le Bureau de normalisation du Québec, le Groupe AFNOR et l'Union de normalisation de la mécanique ont également annoncé en novembre la signature d'une entente tripartite de coopération dans le domaine de la fabrication additive.

Cette entente permettra la mise en place d'un groupe de travail franco-québécois qui participera aux travaux du comité technique ISO consacré à la fabrication additive. Elle est une occasion de faire valoir les positions des parties prenantes francophones à la normalisation canadienne et internationale dans le domaine de l'impression 3D.

LE CRIQ ET PRODUITS FORESTIERS RÉSOLU REÇOIVENT LE PRIX PARTENARIAT TECHNOLOGIQUE DE L'ADRIQ POUR LE PROJET *USINE DU FUTUR*



Le CRIQ et Produits forestiers Résolu ont conjointement reçu le Prix *Partenariat technologique* lors du 24^e Gala des prix Innovation de l'ADRIQ pour avoir converti l'usine Résolu de La Doré, au Saguenay–Lac-Saint-Jean, en usine de sciage du futur.

L'ensemble de la démarche entreprise en 2004 a fait l'objet, au cours des onze dernières années, de dix brevets d'invention et a débouché sur l'amélioration d'équipements existants et sur le développement de nouvelles technologies. Trois équipements, tous conçus par le CRIQ dans le cadre du projet d'automatisation de l'usine de sciage du futur, ont généré un retour sur l'investissement de moins d'un an et contribuent à accroître de façon notable la productivité de l'usine.

L'ASSOCIATION RNF RAYONNE À L'ÉCHELLE INTERNATIONALE!

L'Association RNF (Réseau Normalisation et Francophonie) regroupe 82 membres présents dans 27 pays situés en Europe, en Afrique et en Amérique du Nord. Sa mission consiste à mener des actions diversifiées pour renforcer la capacité des organismes nationaux de normalisation (ONN) et des autres acteurs de l'infrastructure qualité qui s'appuient sur les normes comme outil de développement économique durable. L'Association RNF, nouvellement constituée en OBNL, a tenu sa première assemblée générale annuelle à Rio, en marge de l'Assemblée générale annuelle de l'ISO, le 10 septembre 2014.

Le Bureau de normalisation du Québec (BNQ), un des membres fondateurs de l'Association RNF, a signé un accord de coopération avec le Groupe AFNOR et l'Union de normalisation de la mécanique (UNM) pour la mise en place du Groupe de travail franco-québécois pour la normalisation dans le domaine de la fabrication additive. D'ailleurs, le BNQ s'est vu attribuer une mention spéciale pour sa participation à la création de l'Association RNF dans la catégorie « Rayonnement international » lors de la remise des Prix d'Excellence de l'Institut d'administration publique de Québec en novembre 2014.



Dans le cadre des manifestations organisées en prélude du XV^e Sommet de la Francophonie, une rencontre organisée par l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) a eu lieu les 17 et 18 novembre 2014 à Dakar (Sénégal) sur le thème « Les entreprises dans l'espace économique francophone : enjeux et perspectives de coopération interrégionale », réunissant une cinquantaine de participants venant essentiellement du secteur privé francophone (entrepreneurs, chambres de commerce, organisations intermédiaires et réseaux d'experts francophones) et des partenaires de l'OIF. La participation de l'Association RNF y a laissé sa trace puisque deux recommandations la touchant apparaissent dans la synthèse des travaux. Cette rencontre a permis de nombreuses prises de contacts par l'Association RNF et l'évaluation de pistes de collaboration avec :

- l'ISO;
- l'Union européenne de normalisation;
- le Centre du Commerce international;
- le Centre africain pour le commerce, l'intégration et le développement;
- le Centre de Promotion des Investissements en Côte d'Ivoire;
- la Chambre de commerce, d'agriculture, d'industries, des mines et de l'artisanat du Gabon;
- la Chambre de commerce et d'industrie du Vietnam;
- Entreprenre au féminin Océan Indien.

Le mémorandum du RNF sur la contribution de la normalisation à la *Stratégie économique pour la Francophonie* (SEF) a eu une large diffusion auprès des chefs d'État et de gouvernement afin de les sensibiliser sur le rôle important que peut jouer la normalisation en tant qu'outil de mise en œuvre de cette nouvelle stratégie qui a été adoptée au XV^e Sommet de la Francophonie, à Dakar, les 29 et 30 novembre dernier. L'objectif ultime de toutes ces actions de l'Association RNF est que soit intégrée l'importance de la normalisation dans la SEF afin de positionner officiellement l'Association comme un acteur qui peut offrir des projets concrets au soutien de la Francophonie économique.

Le premier ministre du Québec, monsieur Philippe Couillard, a profité de sa présence à Dakar pour souligner à deux reprises l'importance de l'Association RNF comme acteur important de cette Stratégie.

NOS RÉALISATIONS

PRATT & WHITNEY CANADA CIE

L'IMPRESSION 3D POUR LA FABRICATION DE PIÈCES DE MOTEURS D'AÉRONEFS

La fabrication additive est une technologie qui risque de créer une véritable révolution dans le secteur manufacturier. Les avantages de cette méthode de fabrication sont significatifs et c'est pourquoi un chef de file mondial de l'aérospatiale comme Pratt & Whitney Canada a eu recours au CRIQ pour la production d'une pièce entrant dans la composition de certains de ses moteurs d'aéronefs.

Le projet, réalisé en mars 2015 dans le cadre du projet mobilisateur de l'avion plus écologique (SA²GE), visait à évaluer l'usage de l'impression 3D pour la fabrication de cette pièce en Inconel – un alliage complexe de nickel, de chrome et de fer – traditionnellement usinée. Meuler une telle pièce est non seulement un défi compte tenu de la dureté du matériau, mais aussi une source de gaspillage, puisque cela entraîne beaucoup de pertes de matière première.

En tout, trois pièces ont été fabriquées, dont une réplique intégrale de la pièce normalement usinée et une autre optimisée avec un vide au centre pour l'alléger, ce qui est impossible avec le meulage ou l'usinage traditionnel. Après observation, il a été conclu que l'impression 3D permettrait en effet de faciliter la production de cette pièce, de l'alléger et d'attribuer la différence de poids à d'autres composantes plus critiques afin d'améliorer les performances des moteurs.

APN inc., une PME de Québec qui fournit actuellement à Pratt & Whitney Canada la pièce à l'essai, a été impliquée dans le projet. Si les résultats de cet essai et des nombreux autres à venir sont concluants, elle pourra elle-même acquérir à peu de risque une imprimante 3D et fournir son client en pièces optimisées grâce à la fabrication additive.

Ce projet, rendu possible grâce à SA²GE, est une première étape de la grande démarche exploratoire qui mènera un jour au déploiement de la fabrication additive dans l'industrie aérospatiale. De nombreux tests doivent être réalisés pour confirmer la fiabilité du procédé et la durabilité des pièces produites, mais les progrès sont encourageants. Qui sait, il sera peut-être même possible un jour d'imprimer un fuselage d'avion complet en 3D!



Montage d'un moteur PW308 de Pratt & Whitney Canada
Photo courtoisie P&WC

« LA DÉMARCHE EXPLORATOIRE FAITE AVEC LE CRIQ PERMETTRA À APN, NOTRE FOURNISSEUR QUALIFIÉ, DE S'APPROPRIER LA TECHNOLOGIE ET, AU MOMENT VENU, DE FAIRE L'ACQUISITION D'UNE IMPRIMANTE 3D POUR FOURNIR PRATT & WHITNEY CANADA EN PIÈCES OPTIMISÉES. »

– FRANÇOIS RICHARD, INGÉNIEUR DE PROJET – FABRICATION ADDITIVE, PRATT & WHITNEY CANADA

NOS RÉALISATIONS

MENUISERIE DES PINS LTÉE

DES PORTES ET DES MOULURES PRODUITES RAPIDEMENT GRÂCE À LA VISION ARTIFICIELLE

Menuiserie des Pins, un fabricant de moulures et de composantes de bois, était confrontée à des problèmes de productivité en raison de ses activités manuelles de classement et de coupe des planches de pin destinées à la fabrication de moulures et de portes. Cette situation nuisait grandement à la croissance de l'entreprise, qui devait se résigner à refuser des contrats en raison de son incapacité de les réaliser dans les délais requis par ses clients. Elle projetait donc d'automatiser ses activités de débitage, mais, pour ce faire, elle avait besoin d'un véritable « cerveau » en mesure d'analyser les intrants en fonction des commandes variées et d'une matière première changeante.

Le CRIQ avait la solution : son scanneur-optimiseur SAGE X⁴, déjà adopté par 5 fabricants de planchers de bois franc. Ce système de vision évolué, qui détectait déjà les défauts sur les quatre faces des planches de 14 essences de bois franc, est un véritable centre de décision qui permet l'automatisation des activités de débitage. Les experts du CRIQ y ont donc apporté des modifications afin qu'il détecte également les défauts sur les planches de pin. Capable d'analyser en temps réel 500 pieds linéaires de planches à la minute, SAGE X⁴ contrôle les scies en aval sur la chaîne de production afin que chaque pièce soit coupée de façon optimale pour minimiser les pertes et maximiser la valeur monétaire des produits en fonction des demandes des clients.

En plus d'avoir vu sa capacité de production bondir en flèche et son rendement matières s'apprécier, Menuiserie des Pins est parvenue, grâce à l'automatisation de ses activités de débitage, à régler un problème de rareté de main-d'œuvre pour cette tâche répétitive, mais ô combien importante pour les activités de l'entreprise.

Grâce aux travaux menés au début de 2015 à la Menuiserie des Pins, c'est maintenant l'ensemble des fabricants de produits faits à partir de bois résineux qui peuvent aujourd'hui profiter des nombreux avantages qu'offre le système SAGE X⁴.



« LA SIMPLICITÉ D'OPÉRATION ET LES PERFORMANCES DU SYSTÈME DU CRIQ SE SONT CLAIREMENT DÉMARQUÉES DES AUTRES SOLUTIONS EXISTANT SUR LE MARCHÉ. »

– SERGE LABBÉ, DIRECTEUR GÉNÉRAL, MENUISERIE DES PINS

NOS RÉALISATIONS

STABLEX

MILIEUX URBAINS ET INDUSTRIELS : DES ENJEUX DE COHABITATION

Le développement de quartiers résidentiels à proximité de zones industrielles peut engendrer des problèmes de cohabitation. À Blainville, l'entreprise Stablex, un important centre de traitement de résidus industriels inorganiques et de sols contaminés, a été confrontée à cette situation en raison de nuisances d'odeurs perçues dans le voisinage.

L'entreprise a donc été proactive sur plusieurs fronts. Elle a notamment établi des communications avec ses voisins pour bien cerner la question et s'est par la suite adjoint des experts reconnus afin de déployer des mesures adaptées pour éliminer les nuisances potentielles.

Parmi les interventions mises en œuvre, Stablex s'est tournée vers le CRIQ pour cerner à la source les odeurs potentielles. Le CRIQ avait pour mandat d'identifier les composés chimiques en cause et de développer des moyens de les éliminer. Dès le début de la collaboration entre Stablex et le CRIQ, le triméthylamine (TMA) a été reconnu comme étant la source des odeurs perçues. À partir de ce point, différents tests en laboratoire et sur le site ont été effectués.

Les travaux du CRIQ chez Stablex ont débuté en avril 2014 et culmineront en 2015 par le développement de solutions durables pour contrôler les émissions d'odeurs. Grâce à ces améliorations, Stablex et ses 150 employés poursuivront leur mission environnementale en harmonie avec les citoyens de Blainville.



« LES TRAVAUX MENÉS PAR LE CRIQ NOUS PERMETTENT DE POURSUIVRE NOTRE MISSION D'ÉLIMINER DES RÉSIDUS INDUSTRIELS DE FAÇON PERMANENTE ET SÉCURITAIRE EN RESPECTANT NOTRE MILIEU. »

– TANIA TZAKOVA, INGÉNIEURE SPÉCIALISTE SANTÉ, SÉCURITÉ ET ENVIRONNEMENT, STABLEX

NOS RÉALISATIONS

ANTIROUILLE MÉTROPOLITAIN

UNE NOUVELLE FORMULE D'ANTIROUILLE VÉGÉTAL POUR LES VOITURES

Depuis près de 40 ans, les Québécois font confiance à Antirouille Métropolitain pour protéger leurs véhicules des rigueurs de l'hiver. Et cela fait presque aussi longtemps qu'Antirouille Métropolitain confie au CRIQ le mandat d'améliorer ses produits anticorrosion exclusifs... une belle histoire qui remonte aux années 80!

Cette fois, Antirouille Métropolitain désirait concevoir une formule abordable à base d'huile végétale, donc biodégradable et inoffensive pour l'environnement.

Le défi a été relevé par le CRIQ et cette formulation pourrait être disponible bientôt si la demande pour des produits antirouille « verts » croît comme c'est le cas pour de nombreux autres produits écologiques courants.

Mais l'histoire entourant le développement de ce produit novateur ne s'arrête pas là. Plusieurs additifs entrant dans la composition de l'antirouille végétal ont été testés dans la formule à base d'huile minérale d'Antirouille Métropolitain. Les résultats ont été tellement concluants que l'entreprise a décidé de modifier sa formule classique pour y intégrer ces composants.

C'est donc dire que les véhicules circulant sur les routes du Québec sont encore mieux protégés grâce à la collaboration entre le CRIQ et Antirouille Métropolitain.



« NOUS COMPTONS SUR DES PARTENAIRES COMME LE CRIQ DANS NOS TRAVAUX DE R-D POUR OFFRIR DES PRODUITS TOUJOURS PLUS PERFORMANTS AUX AUTOMOBILISTES QUÉBÉCOIS! »

– MANUEL CHAMPOUX, VICE-PRÉSIDENT – OPÉRATIONS, ANTIROUILLE MÉTROPOLITAIN

NOS RÉALISATIONS

PEARL STUDIOS INC.

TESTS EXTRÊMES POUR CAMÉRA EXTRÊME

Le CRIQ offre la gamme d'essais de conformité à l'exportation la plus étendue au Québec pour simplifier la démarche des entreprises désireuses de conquérir de nouveaux marchés. En 2014, Pearl Studios, une maison de conception de produits et de consultation pour le compte de fabricants internationaux, a eu recours aux services du CRIQ dans le cadre d'un projet de développement d'une caméra panoramique destinée aux amateurs de plein air et de sports extrêmes.

Contrairement aux caméras traditionnelles, les petites caméras portables doivent résister à bien des épreuves. Les chocs, les chutes et l'immersion dans l'eau ne sont que quelques exemples des mauvais traitements qu'elles vont subir durant leur vie utile!

La caméra 360 FLY, qui capture des vidéos à 360 degrés en mode horizontal, mais aussi à 240 degrés en mode vertical, a donc fait l'objet d'une batterie de tests afin de mesurer sa résistance aux forces g et confirmer son étanchéité.

Après une première série d'essais qui ont permis à Pearl Studios d'apporter des améliorations à son produit, les tests menés en décembre 2014 ont confirmé que la 360 FLY résistait aux essais d'arrosage à haute pression et qu'elle tenait bon à une accélération soutenue de plus de 20 g, soit quatre fois plus que l'accélération maximale en virage d'une Formule 1!

La caméra est en vente depuis le mois d'août 2015.



« EN PLUS D'OUVRIR LES PORTES DE L'ÉTRANGER À NOTRE PRODUIT, LES ESSAIS RÉALISÉS AU CRIQ ONT GRANDEMENT PERMIS D'AMÉLIORER SA FIABILITÉ. »

– BORIS BARBARIC, ASSOCIÉ, PEARL STUDIOS

NOS RÉALISATIONS

EOCYCLE TECHNOLOGIES

DES COMPOSANTES D'ÉOLIENNES MISES À L'ÉPREUVE PAR LE CRIQ

La production d'énergie à l'aide de petites éoliennes, que ces dernières soient raccordées au réseau de distribution ou en mode « hors réseau », connaît une croissance importante dans le monde. Il s'agit là d'une bonne nouvelle pour le Québec, important producteur d'énergie de source renouvelable.

Parmi les entreprises d'ici qui œuvrent en production énergétique, il y a Eocycle Technologies, implantée à Gaspé et à Montréal, qui développe, fabrique et commercialise une éolienne à entraînement direct d'une puissance de 25 kW : l'EOCYCLE 25.

Dans sa démarche d'amélioration de produit et pour répondre à des critères normatifs, Eocycle a fait confiance au CRIQ pour la réalisation de plusieurs essais sur son produit vedette.

Le premier essai mécanique visait à confirmer la solidité d'une pale selon le protocole d'Eocycle. Lors de ce test, diverses charges ont été appliquées sur la pale afin de reproduire les forces du vent auxquelles elle devra résister, une fois installée. Le deuxième essai mécanique consistait à valider l'absence de contact entre le rotor et le stator de l'alternateur pendant son fonctionnement, sachant que la présence d'un contact peut faire cesser la production d'électricité. Finalement, le boîtier de l'alternateur a fait l'objet de tests d'étanchéité à l'eau et à la poussière.

L'ensemble des essais a permis à Eocycle de confirmer la fiabilité des composants entrant dans la fabrication de l'EOCYCLE 25 et de garantir à ses clients un produit construit pour défier le temps et les éléments.



« LES ESSAIS QUE NOUS FAISONS AU CRIQ NOUS PERMETTENT D'OFFRIR À NOS CLIENTS DES PRODUITS À DES NIVEAUX DE PERFORMANCE ET DE FIABILITÉ INÉGALÉS. »

– RICHARD LEGAULT, PRÉSIDENT ET CHEF DE LA DIRECTION

NOS RÉALISATIONS

MIRALIS CUISINES INC.

DES ARMOIRES DE TENDANCE EUROPÉENNE, FABRIQUÉES AU QUÉBEC ET VENDUES AUX ÉTATS-UNIS

Le fabricant d'armoires de cuisine Miralis, situé près de Rimouski, est l'un des seuls manufacturiers nord-américains à offrir des armoires haut de gamme inspirées des tendances européennes. Ses produits ont attiré l'attention des Américains et l'entreprise compte déjà un bon nombre de clients au sud de la frontière.

Après avoir assisté à la conférence d'un expert du CRIQ en intelligence d'affaires, Miralis a misé sur le service IOEX (identification d'opportunités d'exportation) pour accroître ses parts de marchés aux États-Unis et ainsi rentabiliser le transport de ses volumineux produits. Ce service exclusif au CRIQ inclut l'analyse des flux d'exportation et d'importation par catégorie de produit et peut révéler des occasions d'affaires insoupçonnées pour une entreprise.

Le rapport d'analyse IOEX livré par le CRIQ a permis à Miralis de connaître ses parts de marché par rapport à ses concurrents locaux et internationaux dans les États où elle veut vendre ses produits. Ayant pu constater que des pays d'Europe – principalement l'Italie et l'Allemagne – vendent beaucoup aux États-Unis, Miralis sait maintenant que les Américains sont friands de produits haut de gamme similaires à ceux qu'elle fabrique et pourra tirer profit de cet engouement, notamment grâce à sa position géographique avantageuse.

De plus, le rapport du CRIQ contenait les coordonnées de distributeurs et de détaillants américains susceptibles d'acheter les armoires de Miralis, de précieux renseignements pour remplir un carnet de commandes... et les camions qui assureront les livraisons!

Grâce aux données contenues dans le rapport IOEX du CRIQ, Miralis a maintenant tout en mains pour équiper un grand nombre de cuisines au pays de l'Oncle Sam!



« LA DÉMARCHE IOEX EST UN INVESTISSEMENT PAYANT POUR TOUTE ENTREPRISE VOULANT VENDRE SES PRODUITS À L'ÉTRANGER. »
– DANIEL DRAPEAU, PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL, MIRALIS CUISINES



NOS RÉALISATIONS

PRODOMO INC.

UNE RECHERCHE DE FOURNISSEURS À LA HAUTEUR

Rechercher des fournisseurs de qualité est une étape importante de la gestion de la chaîne d'approvisionnement d'une entreprise. La qualité, le service, la fiabilité et le respect des échéanciers des fournisseurs sont autant de facteurs déterminants de la qualité des produits finis et de leur caractère distinctif.

Portes & fenêtres Prodomo est l'une des nombreuses entreprises qui ont profité du service de recherche de fournisseurs qu'offre le CRIQ. Pour ce projet, le CRIQ devait repérer et joindre – au Canada, aux États-Unis et en Europe – des fournisseurs de produits de finition extérieure de haute performance devant être appliqués en usine qui répondraient aux critères de son client.

Une recherche documentaire a permis de répertorier plusieurs centaines de fournisseurs potentiels. De ce nombre, 14 entreprises ont suggéré des produits à première vue intéressants dans un courriel d'échange initial. Par la suite, le CRIQ est entré en communication avec ces entreprises localisées au Québec, en France, en Allemagne, en Italie et aux États-Unis pour valider les spécifications des produits qu'elles proposaient à Prodomo. Cette démarche a permis d'établir un dialogue avec les fournisseurs et de préciser certains renseignements avant même que le nom de Prodomo ne soit mentionné dans les échanges.

En fonction des spécifications techniques des produits de finition proposés, de l'historique des fournisseurs, des coûts, de la variété des couleurs offertes et des essais réalisés dans les installations de Prodomo, deux fournisseurs se sont particulièrement démarqués. Aujourd'hui, Portes & fenêtres Prodomo poursuit sa collaboration avec un des fournisseurs trouvés grâce au travail du CRIQ.



« LA RECHERCHE DE FOURNISSEURS EFFECTUÉE PAR LE CRIQ NOUS A PERMIS D'AMÉLIORER LA DURABILITÉ DE NOS PRODUITS. »
– MICHEL LÉGARÉ, PRÉSIDENT, PORTES & FENÊTRES PRODOMO

NOS RÉALISATIONS

CONSEIL CANADIEN DES NORMES

COMITÉ PARALLÈLE CANADIEN POUR LA FABRICATION ADDITIVE

La normalisation est un axe de développement prioritaire de la fabrication additive, technologie autour de laquelle il existe actuellement une grande effervescence, qui lui permettra de gagner en crédibilité. En effet, le déploiement à grande échelle de cette technologie requiert la définition du vocabulaire technique et l'encadrement des processus, procédures d'essais, paramètres de qualité des matières premières et des produits finis, ainsi que d'autres principes fondamentaux.

C'est pourquoi le Conseil canadien des normes (CCN) a confié au Bureau de normalisation du Québec (BNQ) le mandat de créer et de diriger le Comité parallèle canadien CPC/ISO/TC 261 sur la fabrication additive. Le Canada est l'un des 20 pays qui participent aux travaux du comité de normalisation international ISO/TC 261 sur la fabrication additive créé en 2011 par l'Organisation internationale de normalisation (ISO).

La présidence du comité parallèle canadien a été confiée à monsieur François Richard, responsable de l'implantation des activités de fabrication additive chez Pratt & Whitney Canada. Les membres de ce comité ont la possibilité de suivre, de commenter et d'influencer les propositions et les projets de normes déposés par le comité international sur le forum électronique canadien mis à sa disposition par le CCN. Les opinions, les préoccupations et la position des membres du comité parallèle canadien seront à l'ordre du jour des réunions annuelles du comité international ISO/TC 261.



« LA FORCE MOBILISATRICE ET LES TRAVAUX DU BNQ AUGMENTERONT L'INFLUENCE DU CANADA SUR L'ÉLABORATION DES NORMES INTERNATIONALES EN FABRICATION ADDITIVE. CELLES-CI PERMETTRONT AU CANADA D'ÊTRE À LA FINE POINTE DE CETTE NOUVELLE TECHNOLOGIE, QUI S'AVÈRE EXTRÊMEMENT PROMETTEUSE, ET FACILITERONT LE DÉVELOPPEMENT D'AVANTAGES COMPÉTITIFS IMPORTANTS DANS CE DOMAINE QUI ÉVOLUE TRÈS RAPIDEMENT. »

– JOHN WALTER, DIRECTEUR GÉNÉRAL, CONSEIL CANADIEN DES NORMES

NOS RÉALISATIONS

MINISTÈRE DES FORÊTS, DE LA FAUNE ET DES PARCS

NOUVELLE CERTIFICATION ENVIRONNEMENTALE EN FORESTERIE : 73 ENTREPRISES CERTIFIÉES!

Le Bureau de normalisation du Québec (BNQ) offre plusieurs normes et programmes de certification s'adressant au secteur de la foresterie et de la sylviculture. Certains programmes de certification sont basés sur des normes publiées par des organismes reconnus internationalement alors que d'autres ont été élaborés par le BNQ.

L'entrée en vigueur de certaines dispositions de la *Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier* le 1^{er} avril 2013 a entraîné des changements importants pour le régime forestier. Parmi ces changements, les activités d'aménagement forestier planifiées en forêt publique doivent être réalisées par des entreprises détenant les certificats reconnus par le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP). Deux types de certification sont reconnus : la norme internationale ISO 14001:2004 et le programme de certification des entreprises en aménagement forestier (CEAF). Dans les deux cas, l'objectif principal est le même, soit limiter au maximum les répercussions des activités sur l'environnement selon une série d'exigences établies.

LE PROGRAMME CEAF

Le programme CEAF a été mis sur pied par le BNQ en collaboration avec le MFFP afin de proposer une formule différente aux entreprises. Ce programme de certification s'applique en particulier aux activités d'aménagement forestier réalisées en forêt publique et est adapté au contexte québécois. Ce programme offre un cadre défini ainsi qu'une série de documents prévus pour encadrer la démarche des entreprises voulant se faire certifier. Il répond en tous points aux exigences environnementales actuelles que doivent respecter les entreprises qui interviennent sur les terres du domaine public.

La portée visée par cette certification se définit par le type d'activités de l'entreprise, soit la récolte de bois, la voirie forestière, les travaux sylvicoles non commerciaux ou encore la gestion de camps forestiers. Un audit, réalisé au moment où l'entreprise effectue des travaux en forêt, permet au BNQ de délivrer un certificat à l'entreprise si les résultats obtenus sont satisfaisants. Avec ce certificat en mains, l'entreprise peut ainsi œuvrer en forêt publique.

Au 31 mars 2015, 73 entreprises étaient certifiées CEAF par le BNQ.



« LES AUDITEURS DU BNQ ONT BIEN COMPRIS LA COMPLEXITÉ DE NOTRE ENTREPRISE, EN PLUS D'AVOIR UNE TRÈS BONNE CONNAISSANCE DES RISQUES ENVIRONNEMENTAUX ASSOCIÉS À NOTRE SECTEUR D'ACTIVITÉ. J'AI APPRÉCIÉ LEUR PROFESSIONNALISME ET LEUR FLEXIBILITÉ. »
– LOUIS BRUNET, INGÉNIEUR FORESTIER, SOCIÉTÉ D'EXPLOITATION DES RESSOURCES DE LA MÉTIS INC.

L'ORGANISATION

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION



SOPHIE D'AMOURS

PRÉSIDENTE
VICE-RECTRICE
À LA RECHERCHE
ET À LA CRÉATION,
UNIVERSITÉ LAVAL



DENIS HARDY

PRÉSIDENT-DIRECTEUR
GÉNÉRAL DU CENTRE DE
RECHERCHE INDUSTRIELLE
DU QUÉBEC (CRIQ)



YVES BEAUCHAMP

VICE-RECTEUR AU
NOUVEAU CAMPUS
ET AU DÉVELOPPEMENT
DE L'UNIVERSITÉ
DE MONTRÉAL



PIERRE BÉDARD

DIRECTEUR GÉNÉRAL DU
CENTRE DE DÉVELOPPEMENT
ET DE RECHERCHE EN
IMAGERIE NUMÉRIQUE



HÉLÈNE LAUZON

PRÉSIDENTE DU CONSEIL
PATRONAL DE
L'ENVIRONNEMENT DU
QUÉBEC (CPEQ)



JEAN-LOUIS LEGAULT

PRÉSIDENT-DIRECTEUR
GÉNÉRAL DE L'ASSOCIATION
POUR LE DÉVELOPPEMENT
DE LA RECHERCHE ET DE
L'INNOVATION DU QUÉBEC
(ADRIQ)



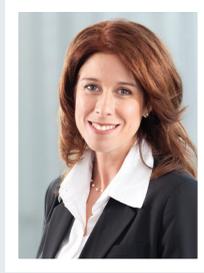
CHRISTYNE TREMBLAY

SOUS-MINISTRE AU
MINISTÈRE DU
DÉVELOPPEMENT DURABLE,
DE L'ENVIRONNEMENT ET
DE LA LUTTE CONTRE LES
CHANGEMENTS CLIMATIQUES

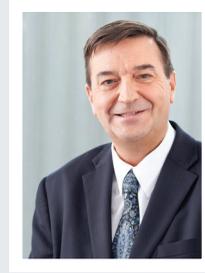
L'ÉQUIPE DE DIRECTION AU 31 MARS 2015



DENIS HARDY
PRÉSIDENT-DIRECTEUR
GÉNÉRAL



KIM CANTIN, B. SC.
DIRECTRICE DES OPÉRATIONS,
BUREAU DE NORMALISATION
DU QUÉBEC



LAURENT CÔTÉ, ING., AGR.
VICE-PRÉSIDENT,
RECHERCHE, INNOVATION
ET PARTENARIATS



JOSÉE HAMEL, CPA, CGA
CONTRÔLEUR,
COMPTABILITÉ ET
GESTION IMMOBILIÈRE



YVES DESSUREAULT, ING.
CHARGÉ DE MANDATS STRATÉGIQUES,
DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL
ET INNOVATION OUVERTE



LYNE DUBOIS, MBA
VICE-PRÉSIDENTE,
DÉVELOPPEMENT DES AFFAIRES



**MARIE-JOSÉE HARDY,
MICROBIOLOGISTE**
DIRECTRICE, ÉCOEFFICACITÉ IN-
DUSTRIELLE ET ENVIRONNEMENT



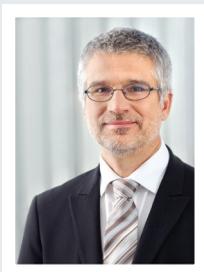
ISABELLE LANDRY, M. SC.
DIRECTRICE DES OPÉRATIONS,
BUREAU DE NORMALISATION DU
QUÉBEC



YVES LAROCQUE, CPA, CA
VICE-PRÉSIDENT,
FINANCES ET ADMINISTRATION



JEAN ROUSSEAU, ING., D.A.
DIRECTEUR, BUREAU DE
NORMALISATION DU QUÉBEC



MARTIN THÉRIAULT, ING.
DIRECTEUR, ESSAIS ET
CONFORMITÉ DES PRODUITS
À L'EXPORTATION



RICHARD TREMBLAY, ING.
VICE-PRÉSIDENT, OPÉRATIONS



ALAIN VACHON, AVOCAT
DIRECTEUR, AFFAIRES JURIDIQUES
ET RESSOURCES HUMAINES

OBLIGATIONS GOUVERNEMENTALES

À TITRE D'ORGANISME PUBLIC, LE CRIQ EST SOUMIS À DES OBLIGATIONS GOUVERNEMENTALES, NOTAMMENT AU REGARD DE L'ÉTHIQUE ET DE LA DÉONTOLOGIE DE SON CONSEIL D'ADMINISTRATION, DE LA POLITIQUE LINGUISTIQUE, DE L'ACCÈS AUX DOCUMENTS ET DE LA PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS, DE LA TARIFICATION, DE LA GESTION DES RESSOURCES INFORMATIONNELLES, DU CONTRÔLE DES EFFECTIFS ET DU PLAN D'ACTION DE DÉVELOPPEMENT DURABLE.



L'ÉTHIQUE ET LA DÉONTOLOGIE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Conformément à la loi, le CRIQ s'est doté d'un *Code d'éthique et de déontologie* qui s'applique à tous les membres du conseil d'administration en vue de maintenir et de promouvoir l'intégrité, l'objectivité et la transparence de leurs fonctions de façon à préserver leur capacité d'agir au mieux des intérêts et de la mission du CRIQ et à inspirer la plus entière confiance auprès du public. Ce code est accessible au www.criq.qc.ca. Au cours de l'exercice 2014-2015, le conseil d'administration n'a été saisi d'aucun manquement à ce code. Le comité de gouvernance a tenu une réunion au cours de l'exercice.

LE SUIVI DE LA POLITIQUE LINGUISTIQUE

La politique linguistique du CRIQ est conforme à la *Politique gouvernementale relative à l'emploi et à la qualité de la langue française dans l'administration publique*. L'ensemble des activités s'exerce en français et le CRIQ veille à la qualité de la langue et à son statut comme langue officielle et commune de travail.

L'ACCÈS AUX DOCUMENTS ET LA PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Conformément au *Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels*, les sites Internet du CRIQ et du BNQ diffusent sous l'onglet Accès à l'information des renseignements qui présentent un intérêt pour le public.

Au cours du présent exercice, le CRIQ a reçu 7 demandes d'accès à l'information. L'accès à certains des documents demandés a été refusé en vertu des articles 22, 23, 32, 53, 54, 56 et 59 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* de même qu'en vertu de l'article 9 de la *Charte des droits et libertés de la personne*.

TABLEAU DES DEMANDES LOGÉES EN VERTU DE LA LOI SUR L'ACCÈS AUX DOCUMENTS DES ORGANISMES PUBLICS ET SUR LA PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS (RLRQ., C. A-2.1)

DATE DE LA DEMANDE	NATURE DE LA DEMANDE	DÉLAI DE TRAITEMENT	RÉPONSE	RÉVISION
12 mai 2014	Salaires des cadres au 1 ^{er} avril 2014	18 jours	Acceptée	Non
12 mai 2014	Honoraires juridiques relatifs à un dossier	18 jours	Refusée en vertu de l'article 9 de la <i>Charte des droits et libertés de la personne</i>	Non
22 octobre 2014	Documents recueillis dans le cadre de l'exécution d'un contrat pour une entreprise	77 jours	Acceptée en partie	Non
11 novembre 2014	Salaires des cadres au 1 ^{er} octobre 2014	8 jours	Acceptée	Non
8 décembre 2014	Documents recueillis dans le cadre de l'exécution d'un contrat pour une entreprise	44 jours	Refusée en vertu des articles 22, 23 et 32 de la <i>Loi sur l'accès</i>	Non
6 janvier 2015	Documents relatifs aux comptes de dépenses d'un dirigeant	16 jours	Acceptée en partie	Non
12 janvier 2015	Salaires des 20 personnes les mieux rémunérées	10 jours	Acceptée en partie	Non

TARIFICATION DES BIENS ET DES SERVICES

Hormis la banque d'information iCRIQ.com, laquelle est accessible gratuitement, les biens et services que rend le CRIQ aux entreprises et aux organisations clientes sont tarifés. La tarification du CRIQ est déterminée en fonction des comparables sur le marché. La dernière révision tarifaire a eu lieu le 31 mars 2014.

GESTION DES RESSOURCES INFORMATIONNELLES

Le tableau de la page suivante fait état des dépenses et investissements planifiés et réels du CRIQ au cours de l'exercice en matière de ressources informationnelles. L'écart découle principalement d'une diminution des dépenses reliées à l'acquisition d'équipements.

DÉPENSES ET INVESTISSEMENTS PRÉVUS ET RÉELS EN RESSOURCES INFORMATIONNELLES POUR L'ANNÉE 2014-2015

TOTAL	DÉPENSES ET INVESTISSEMENTS PRÉVUS	DÉPENSES ET INVESTISSEMENTS RÉELS	ÉCARTS
Activités d'encadrement	150 405 \$	139 886 \$	10 519 \$
Activités de continuité	1 651 462 \$	1 325 883 \$	325 579 \$
Projets de développement	0 \$	0 \$	0 \$
Dépenses et investissements en ressources informationnelles	1 801 867 \$	1 465 769 \$	336 098 \$

RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX CONTRATS DE SERVICE ET GESTION ET CONTRÔLE DES EFFECTIFS

La *Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public ainsi que des sociétés d'État* (2014, chapitre 17) (LGCE) a été adoptée et sanctionnée le 5 décembre 2014. Elle est entrée en vigueur le même jour.

En vertu de cette loi, le CRIQ doit rendre compte dans son rapport annuel des contrats de service comportant une dépense de 25 000 \$ et plus qui ont été conclus entre le 1^{er} janvier 2015 et le 31 mars 2015. Vous trouverez donc ci-dessous un tableau récapitulatif.

CONTRATS DE SERVICE COMPORTANT UNE DÉPENSE DE 25 000 \$ ET PLUS, CONCLUS ENTRE LE 1^{ER} JANVIER 2015 ET LE 31 MARS 2015

	NOMBRE	VALEUR
Contrats de service avec une personne physique	0	0
Contrats de service avec un contractant autre qu'une personne physique	1	35 813 \$
Total des contrats de service	1	35 813 \$

Le CRIQ doit également faire état du dénombrement de ses effectifs dans son rapport annuel. Cet état doit notamment présenter le niveau de l'effectif et sa répartition par catégories d'emploi. Selon la LGCE, les effectifs du CRIQ pour la période entre le 1^{er} janvier 2015 et le 31 mars 2015 ne devaient pas excéder ceux de la période correspondante de 2014. Le CRIQ a atteint cette cible.



RÉPARTITION DE L'EFFECTIF DU CRIQ POUR LA PÉRIODE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 MARS 2015

CATÉGORIE	HEURES TRAVAILLÉES	HEURES SUPPLÉMENTAIRES	TOTAL DES HEURES RÉMUNÉRÉES	NOMBRE D'EMPLOYÉS AU 31 MARS 2015
1. Personnel d'encadrement	5 943	0	5 943	13
2. Personnel professionnel	46 303	42	46 345	104
3. Personnel infirmier	0	0	0	0
4. Personnel enseignant	0	0	0	0
5. Personnel de bureau, technicien et assimilé	35 527	136	35 663	79
6. Agents de la paix	0	0	0	0
7. Ouvriers, personnel d'entretien et de service	1 638	10	1 648	4
8. Étudiants et stagiaires	0	0	0	0
TOTAL DES HEURES	89 411	188	89 599	200
TOTAL EN ETC (NOMBRE D'HEURES / 1826,3)	48,96	0,1	49,06	

DÉVELOPPEMENT DURABLE



PLAN D'ACTION DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

En février 2009, le CRIQ a adopté son premier *Plan d'action de développement durable 2008-2013*, qui a été mis à jour en 2013 pour être prolongé à la suite d'une directive gouvernementale jusqu'en mars 2015. La version révisée du plan est accessible sur notre site Internet. Ce plan d'action présente onze actions contribuant à la *Stratégie gouvernementale de développement durable du gouvernement du Québec*.

Par ce plan d'action, le CRIQ s'engage à faire connaître et à promouvoir le concept de développement durable et ses implications tant auprès de son personnel que de sa clientèle, de ses fournisseurs et de ses partenaires d'affaires. Il s'engage également à adopter des pratiques responsables afin de réduire les impacts de ses activités sur l'environnement et à assurer à ses employés un milieu de travail dynamique, sain et sécuritaire. Finalement, le CRIQ s'engage à offrir aux entreprises québécoises des outils et de nouvelles façons de faire leur permettant d'intégrer progressivement les principes du développement durable à leurs pratiques de développement et de gestion.

SUIVI DU PLAN D'ACTION DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

L'exercice financier 2014-2015 a été la septième année de mise en œuvre de notre *Plan d'action de développement durable*. Comme principales réalisations, mentionnons la prise en compte des principes du développement durable dans la réalisation des travaux majeurs de rénovation à notre laboratoire de Québec, l'intégration de la pensée « cycle de vie » lors de la planification de nouveaux projets, le développement d'un concept d'exposition permanente présentant les inventions du CRIQ et la mise en place de mesures pour favoriser le réemploi du matériel et des équipements excédentaires générés lors des travaux de rénovation.

La section suivante présente, pour chacune des actions inscrites à notre *Plan d'action de développement durable 2008-2015*, les activités qui ont été réalisées au cours de l'année 2014-2015.

OBJECTIF GOUVERNEMENTAL

Mieux faire connaître le concept et les principes de développement durable. Favoriser le partage des expériences et des compétences en cette matière ainsi que l'assimilation des savoirs et savoir-faire qui en facilitent la mise en œuvre.

OBJECTIF ORGANISATIONNEL

Faire connaître le concept de développement durable et les seize principes s'y rattachant.

ACTION 1

METTRE EN ŒUVRE DES ACTIVITÉS CONTRIBUANT À LA RÉALISATION DU PLAN GOUVERNEMENTAL DE SENSIBILISATION ET DE FORMATION DES PERSONNELS DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE.

CIBLES

Sensibiliser 80 % des membres du personnel d'ici 2011.
S'assurer que 50 % des personnels ciblés aient suivi une formation traitant minimalement des deux contenus de référence d'ici le 31 mars 2013.

INDICATEUR

Pourcentage du personnel rejoint par les activités de sensibilisation au développement durable et pourcentage des personnels ciblés ayant suivi une formation traitant minimalement des deux contenus de référence.

RÉSULTATS

En 2014-2015 :

- conférence sur le programme de certification LEED et présentation des travaux de rénovation qui seront faits au CRIQ pour atteindre cette certification (24 participants);
- sensibilisation des nouveaux employés à la démarche en développement durable du CRIQ.

Cibles atteintes en 2011-2012 : 97 % du personnel du CRIQ est sensibilisé au développement durable et 72 % des personnels ciblés ont été formés.

ACTION 2

SENSIBILISER LES CLIENTS, LES FOURNISSEURS ET LES PARTENAIRES D'AFFAIRES À NOTRE ENGAGEMENT POUR UN DÉVELOPPEMENT DURABLE.

CIBLE

80 % des offres de service, ententes, communications, conférences et allocutions d'ici 2015.

INDICATEURS

Taux de mention annuel, dans notre offre de service (plans de projet et contrats), des principaux aspects du mandat qui seront particulièrement réalisés dans une perspective de développement durable et taux de mention annuel de notre engagement en développement durable dans nos ententes, communications, conférences et allocutions.

RÉSULTAT

En 2014-2015, 95 % des offres de service et des ententes émises avaient intégré une mention de notre engagement en développement durable.

OBJECTIF GOUVERNEMENTAL

Soutenir la recherche et les nouvelles pratiques et technologies contribuant au développement durable et en maximiser les retombées au Québec.

OBJECTIF ORGANISATIONNEL

Stimuler l'innovation technologique dans un cadre de développement durable.

ACTION 3

INTÉGRER LA PENSÉE CYCLE DE VIE AU PROCESSUS DE DÉVELOPPEMENT DE PRODUITS.

CIBLE

80 % des projets annuels pertinents d'ici 2015.

INDICATEUR

Pourcentage annuel de projets faisant appel au processus de développement de produits ayant intégré la pensée cycle de vie.

RÉSULTAT

En 2014-2015, 82 % des projets pertinents ont intégré systématiquement la pensée « cycle de vie ».

OBJECTIF GOUVERNEMENTAL

Poursuivre le développement et la promotion d'une culture de la prévention et établir des conditions favorables à la santé, à la sécurité et à l'environnement.

OBJECTIF ORGANISATIONNEL

Offrir un environnement de travail favorisant la santé, la sécurité et la qualité de vie.

ACTION 4

POURSUIVRE LA MISE EN ŒUVRE DE PRATIQUES ET D'INITIATIVES FAVORISANT LA SANTÉ, LA SÉCURITÉ ET LA QUALITÉ DE VIE DU PERSONNEL.

CIBLE

Huit pratiques et initiatives favorisant la santé et la sécurité au travail d'ici 2015. Être conforme à la norme « Entreprise en santé » (norme BNQ 9700-800) d'ici 2015.

INDICATEUR

Nombre de nouvelles pratiques et initiatives mises en place favorisant la santé, la sécurité et la qualité de vie.

RÉSULTATS

En 2014-2015 :

- Une nouvelle pratique favorisant la santé et la sécurité au travail a été mise en place (programme de protection respiratoire).
- Réalisation d'activités contribuant à la santé en milieu de travail (conférence sur l'ergonomie au bureau et conférence sur les maux de dos).

Degré d'atteinte de la cible n° 1 : 8 pratiques sur 8 (100 %). Cible atteinte en 2014-2015.

OBJECTIF GOUVERNEMENTAL

Appliquer des mesures de gestion environnementale et une politique d'acquisitions écoresponsables au sein des ministères et des organismes gouvernementaux.

OBJECTIF ORGANISATIONNEL

Soutenir l'adoption de pratiques écoresponsables dans la planification et la réalisation des projets et des activités.

ACTION 5

METTRE EN ŒUVRE DES PRATIQUES ET DES ACTIVITÉS CONTRIBUANT AUX DISPOSITIONS DE LA POLITIQUE POUR UN GOUVERNEMENT ÉCORESPONSABLE.

CIBLE

Mise en œuvre d'un cadre de gestion environnementale en 2011.

INDICATEUR

État d'avancement de la mise en œuvre d'un cadre de gestion environnementale et de pratiques d'acquisition écoresponsables.

RÉSULTAT

Cible atteinte en 2011-2012 : Adoption d'un *Cadre de gestion environnementale 2012-2015* et d'un *Plan de gestion environnementale 2012-2014*.

OBJECTIF GOUVERNEMENTAL

Promouvoir la réduction de la quantité d'énergie et de ressources naturelles et matérielles utilisées pour la production et la mise en marché de biens et de services.

OBJECTIF ORGANISATIONNEL

Promouvoir les principes d'écoconception pour assurer une production et une consommation responsables.

ACTION 6

METTRE EN PLACE UNE GAMME DE SERVICES EN ÉCOCONCEPTION.

CIBLE

Offrir un service complet et intégré d'ici 2011.

INDICATEUR

État d'avancement de la mise en place de la gamme de services en écoconception.

RÉSULTAT

Cible atteinte en 2009-2010.

OBJECTIF GOUVERNEMENTAL

Fournir les repères nécessaires à l'exercice de choix de consommation éclairés et responsables et favoriser, au besoin, la certification des produits et des services.

OBJECTIF ORGANISATIONNEL

Fournir des outils nécessaires à l'exercice de choix de consommation responsables.

ACTION 7

INTÉGRER À ICRIQ.COM DES REPÈRES PERMETTANT L'IDENTIFICATION D'ENTREPRISES AYANT INTÉGRÉ DES PRATIQUES DE GESTION RESPONSABLES.

CIBLE

Avoir intégré les repères d'ici 2015.

INDICATEUR

État d'avancement de l'intégration des repères.

RÉSULTAT

En 2014-2015 : définition du besoin avec les partenaires et élaboration d'une proposition de projet. Présentations et démarches pour la recherche de partenaires financiers.

ACTION 8

SENSIBILISER LA CLIENTÈLE À LA CERTIFICATION DE PRODUITS ET DE SERVICES FACILITANT L'EXERCICE DE CHOIX DE CONSOMMATION RESPONSABLES ET ÉLABORER DES PROGRAMMES DE CERTIFICATION EN CE SENS.

CIBLE

Quatre secteurs sensibilisés, dont un programme de certification élaboré d'ici 2013.

INDICATEUR

Nombre de secteurs sensibilisés et nombre de programmes de certification élaborés.

RÉSULTAT

Cible atteinte en 2011-2012 : Six secteurs sensibilisés à la certification de produits et de services facilitant l'exercice de choix de consommation responsables, dont cinq programmes de certification élaborés.

OBJECTIF GOUVERNEMENTAL

Intégrer les impératifs du développement durable dans les stratégies et plans d'aménagement et de développement régionaux et locaux.

OBJECTIF ORGANISATIONNEL

Soutenir la prise en compte et l'application des principes du développement durable dans les organisations.

ACTION 9

METTRE EN ŒUVRE LES ACTIONS DU PLAN D'ACTION GOUVERNEMENTAL POUR L'ACCOMPAGNEMENT-CONSEIL DES ENTREPRISES QUI SOUTIENNENT LE DYNAMISME TERRITORIAL.

CIBLE

Avoir participé à la mise en œuvre de l'ensemble des actions communes inscrites dans le plan d'accompagnement des entreprises d'ici 2015.

INDICATEUR

Nombre d'actions du plan d'accompagnement des entreprises mises en œuvre d'ici 2015 auxquelles le CRIQ participe.

RÉSULTATS

En 2014-2015, conformément au *Plan d'action gouvernemental pour l'accompagnement-conseil des entreprises dans leurs démarches de développement durable*, les initiatives suivantes ont été réalisées :

- Organisation et tenue d'une demi-journée de conférences intitulée « Outils et bénéfices du développement durable en entreprise » à laquelle 41 représentants gouvernementaux ont participé;

- Réalisation de travaux d'analyse comparative des mesures de soutien mises en place par d'autres États pour appuyer le développement durable en entreprise (en continu);
- Rédaction d'un document d'analyse des facteurs déterminants de l'adoption d'une démarche de développement durable en entreprise;
- Tenue d'une consultation interministérielle sur l'élaboration du *Plan d'accompagnement-conseil 2015-2020* à laquelle 33 représentants gouvernementaux ont participé;
- Mise à jour du répertoire gouvernemental d'outils de développement durable, accessible sur le portail Entreprises de Services Québec;
- Diffusion d'une infolettre aux partenaires de la Table d'accompagnement-conseil des entreprises pour le développement durable pour les informer des travaux réalisés au cours de 2014-2015;
- Diffusion du bilan de la *Stratégie de sensibilisation des entreprises au développement durable 2011-2013* sur le site Web du ministère de l'Économie, de l'Innovation et des Exportations.

ACTION 10

DÉVELOPPER DES OUTILS FACILITANT LA PRISE EN COMPTE ET L'INTÉGRATION DES PRINCIPES DU DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS LES ORGANISATIONS.

CIBLE

Deux outils d'ici 2013.

INDICATEUR

Nombre d'outils développés.

RÉSULTAT

Cible atteinte en 2011-2012 : Deux outils facilitant la prise en compte et l'intégration des principes du développement durable dans les organisations ont été développés et rendus publics (pictogrammes des principes du développement durable et BNQ 21000).

OBJECTIF GOUVERNEMENTAL

Renforcer la conservation et la mise en valeur du patrimoine culturel et scientifique.

OBJECTIF ORGANISATIONNEL

Mettre en valeur le patrimoine scientifique du CRIQ.

ACTION 11

CRÉER UNE EXPOSITION PRÉSENTANT LES INVENTIONS RÉALISÉES AU CRIQ.

CIBLE

Exposition accessible pour les employés et les visiteurs (clients, partenaires, etc.) du CRIQ d'ici 2015.

INDICATEUR

État d'avancement de la mise en place d'une exposition.

RÉSULTAT

En 2014-2015 :

- Développement d'un concept avec une firme spécialisée en muséologie;
- Réorientation du projet et recherche de partenaires de création pour nous accompagner.

OBJECTIFS GOUVERNEMENTAUX NON RETENUS

Les objectifs de la *Stratégie gouvernementale de développement durable 2008-2013* qui n'ont pas été retenus comme prioritaires et qui n'ont pas été considérés directement dans le premier plan d'action sont présentés en annexe du *Plan d'action de développement durable 2008-2015 du CRIQ*. Celui-ci est accessible sur notre site Internet.

AUTRES INITIATIVES POUR UN DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le CRIQ a poursuivi en 2014-2015 d'importants travaux de rénovation à son laboratoire de Québec. Dans ce contexte, un grand ménage a été effectué et plusieurs mesures ont été mises en place pour favoriser le réemploi du matériel et des équipements excédentaires :

- Mise en place d'une papeterie verte pour récupérer et réemployer le matériel de bureau.
- Dons de cahiers à anneaux à une commission scolaire de la région.
- Dons de meubles à une ressourcerie de la région.
- Dons d'équipements de laboratoire à une université de la République de Guinée.

De son côté, le BNQ s'est impliqué au sein de l'Association RNF (Réseau Normalisation et Francophonie) et ce réseau a amorcé un projet de norme pour le tourisme durable en Afrique, de même qu'un autre en lien avec les femmes et la normalisation.

ÉTATS FINANCIERS

DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2015

RAPPORT DE LA DIRECTION

Les états financiers du Centre de recherche industrielle du Québec ont été dressés par la direction, qui est responsable de leur préparation et de leur présentation, y compris des estimations et jugements importants. Cette responsabilité comprend le choix des méthodes comptables appropriées qui respectent les Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Les autres renseignements financiers contenus dans le rapport annuel d'activités concordent avec l'information donnée dans les états financiers.

Pour s'acquitter de ses responsabilités, la direction maintient un système de contrôles internes conçu en vue de fournir l'assurance raisonnable que les biens sont protégés et que les opérations sont comptabilisées correctement et, en temps voulu, qu'elles sont dûment approuvées et qu'elles permettent de produire des états financiers fiables.

Le Centre de recherche industrielle du Québec reconnaît qu'il est responsable de gérer ses affaires conformément aux lois et règlements qui le régissent.

Le conseil d'administration surveille la façon dont la direction s'acquitte des responsabilités qui lui incombent en matière d'information financière et il a approuvé les états financiers. Il est assisté dans ses responsabilités par le comité de vérification dont les membres ne font pas partie de la direction. Ce comité rencontre la direction et le Vérificateur général du Québec, examine les états financiers et en recommande l'approbation au conseil d'administration.

Le Vérificateur général du Québec a procédé à l'audit des états financiers du Centre de recherche industrielle du Québec conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et son rapport de l'auditeur indépendant expose la nature et l'étendue de cet audit et l'expression de son opinion. Le Vérificateur général du Québec peut, sans aucune restriction, rencontrer le comité de vérification pour discuter de tout élément qui concerne son audit.



Denis Hardy

Président-directeur général



Yves Larocque, CPA, CA

Vice-président aux finances et à l'administration

Québec, le 30 juin 2015

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT



Au ministre des Finances

RAPPORT SUR LES ÉTATS FINANCIERS

J'ai effectué l'audit des états financiers ci-joints du Centre de recherche industrielle du Québec, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2015, l'état des résultats et du déficit cumulé, l'état de la variation de la dette nette et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives inclus dans les notes complémentaires.

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION POUR LES ÉTATS FINANCIERS

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

RESPONSABILITÉ DE L'AUDITEUR

Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de mon audit. J'ai effectué mon audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que je me conforme aux règles de déontologie et que je planifie et réalise l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit assortie d'une réserve.

FONDEMENT DE L'OPINION AVEC RÉSERVE

Le Centre de recherche industrielle du Québec n'a pas comptabilisé aux 31 mars 2015 et 2014, à l'état de la situation financière, des subventions à recevoir du gouvernement du Québec concernant des immobilisations financées ou devant être financées par emprunts pour lesquelles des travaux ont été réalisés. Cette situation constitue une dérogation à la norme comptable sur les paiements de transfert (Normes comptables canadiennes pour le secteur public) qui prévoit la comptabilisation des subventions lorsqu'elles sont autorisées par le gouvernement à la suite de l'exercice de son pouvoir habilitant et que le Centre de recherche industrielle du Québec a satisfait aux critères d'admissibilité. Cette dérogation m'a aussi conduit à exprimer une opinion d'audit modifiée sur les états financiers de l'exercice précédent. Par ailleurs, l'article 1.1 de la *Loi concernant les subventions relatives au paiement en capital et intérêts des emprunts des organismes publics ou municipaux et certains autres transferts* (RLRQ, chapitre S-37.01) énonce que la seule partie d'une subvention qui doit être comptabilisée est celle qui est exigible dans l'exercice du Centre de recherche industrielle du Québec et autorisée par le Parlement dans l'année financière du gouvernement. Étant donné la non-inscription de ces subventions à recevoir du gouvernement du Québec, comme le prescrit la loi, les ajustements suivants, selon l'estimation établie, sont nécessaires afin que les états financiers du Centre de recherche industrielle du Québec respectent les Normes comptables canadiennes pour le secteur public :

	Augmentation (diminution) estimée En dollars	
	2015	2014
ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE		
Contributions à recevoir du gouvernement du Québec	11 123 642	1 653 067
Contributions et gain sur cession-bail reportés	11 123 642	1 653 067
(Dettes nettes) actifs financiers nets et déficit cumulé	-	-

OPINION AVEC RÉSERVE

À mon avis, à l'exception des incidences du problème décrit dans le paragraphe sur le fondement de l'opinion avec réserve, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Centre de recherche industrielle du Québec au 31 mars 2015, ainsi que des résultats de ses activités, de ses gains et pertes de réévaluation, de la variation de sa dette nette et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

RAPPORT RELATIF À D'AUTRES OBLIGATIONS LÉGALES ET RÉGLEMENTAIRES

Conformément aux exigences de la *Loi sur le vérificateur général* (RLRQ, chapitre V-5.01), je déclare qu'à mon avis, les états financiers présentent fidèlement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du Centre de recherche industrielle du Québec au 31 mars 2015 ainsi que les résultats de ses opérations et l'évolution financière pour l'exercice clos à cette date selon les conventions comptables qui sont énoncées dans la note 2 des états financiers et complétées, notamment, par l'article 1.1 de la *Loi concernant les subventions relatives au paiement en capital et intérêts des emprunts des organismes publics ou municipaux et certains autres transferts* (RLRQ, chapitre S-37.01).

Conformément aux exigences de la *Loi sur le vérificateur général* (RLRQ, chapitre V-5.01), je déclare qu'à mon avis ces conventions ont été appliquées de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

La vérificatrice générale du Québec,

 *Guylaine Leclerc, FCPA auditrice, FCA*

Guylaine Leclerc, FCPA auditrice, FCA

Québec, le 30 juin 2015

ÉTAT DES RÉSULTATS ET DU DÉFICIT CUMULÉ DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2015

	2015		2014
	Budget	Réel	Réel
REVENUS			
Contributions du gouvernement du Québec	14 813 350 \$	14 339 200 \$	15 593 000 \$
Clientèle externe	16 248 646	13 932 042	13 427 968
Autres			
Virement des contributions reportées (note 7)	361 525	251 640	233 486
Virement du gain reporté sur cession-bail (note 7)	271 200	271 200	271 200
Revenus de placements	100 000	68 961	121 229
Revenus divers	58 700	92 520	122 173
	<u>791 425</u>	<u>684 321</u>	<u>748 088</u>
	<u>31 853 421</u>	<u>28 955 563</u>	<u>29 769 056</u>
CHARGES			
Traitements et avantages sociaux	20 416 062	19 575 623	19 539 592
Coûts directs des projets	5 126 813	4 020 359	4 196 235
Frais d'occupation	2 336 776	2 221 206	2 281 346
Frais de fonctionnement	1 950 566	1 532 178	1 797 154
Frais financiers	28 000	66 600	186 126
Amortissement des immobilisations corporelles	1 784 760	1 455 874	1 536 596
	<u>31 642 977</u>	<u>28 871 840</u>	<u>29 537 049</u>
EXCÉDENT ANNUEL	210 444	83 723	232 007
DÉFICIT CUMULÉ AU DÉBUT DE L'EXERCICE	<u>(16 742 017)</u>	<u>(16 742 017)</u>	<u>(16 974 024)</u>
DÉFICIT CUMULÉ À LA FIN DE L'EXERCICE	<u>(16 531 573) \$</u>	<u>(16 658 294) \$</u>	<u>(16 742 017) \$</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE AU 31 MARS 2015

	2015	2014
ACTIFS FINANCIERS		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	7 558 675 \$	8 767 180 \$
Créances (note 3)	4 294 550	3 819 479
Stocks destinés à la vente (note 4)	217 699	297 432
	<u>12 070 924</u>	<u>12 884 091</u>
PASSIFS		
Emprunt bancaire (note 5)	277 690	-
Charges à payer et frais courus (note 6)	19 980 301	7 658 252
Revenus reportés	2 515 986	2 363 082
Contributions et gain sur cession-bail reportés (note 7)	1 661 961	2 184 801
	<u>24 435 938</u>	<u>12 206 135</u>
(DETTE NETTE) ACTIFS FINANCIERS NETS	<u>(12 365 014)</u>	<u>677 956</u>
ACTIFS NON FINANCIERS		
Travaux en cours	1 609 464	1 148 790
Stocks de fournitures	-	38 518
Charges payées d'avance	207 017	224 674
Immobilisations corporelles (note 8)	26 418 479	13 696 285
	<u>28 234 960</u>	<u>15 108 267</u>
CAPITAL-ACTIONS (note 9)	<u>32 528 240</u>	<u>32 528 240</u>
DÉFICIT CUMULÉ	<u>(16 658 294) \$</u>	<u>(16 742 017) \$</u>
OBLIGATIONS CONTRACTUELLES (note 14)		

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION



Sophie D'Amours
Présidente du conseil d'administration



Jean-Louis Legault
Président du comité de vérification

ÉTAT DE LA VARIATION DE LA DETTE NETTE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2015

	2015		2014
	Budget	Réel	Réel
EXCÉDENT ANNUEL	210 444 \$	83 723 \$	232 007 \$
Variation due aux immobilisations corporelles			
Acquisitions	(4 889 000)	(14 182 264)	(2 973 218)
Amortissement	1 784 760	1 455 874	1 536 596
Perte (gain) sur dispositions	-	(431)	95 180
Produit de dispositions	-	4 627	6 126
	<u>(3 104 240)</u>	<u>(12 722 194)</u>	<u>(1 335 316)</u>
Variation des travaux en cours	-	(460 674)	1 019 253
Variation des stocks de fournitures	-	38 518	26 197
Variation des charges payées d'avance	-	17 657	9 062
Émission d'actions	-	-	8 054 100
	<u>-</u>	<u>(404 499)</u>	<u>9 108 612</u>
(Augmentation) diminution de la dette nette	(2 893 796)	(13 042 970)	8 005 303
(DETTE NETTE) ACTIFS FINANCIERS NETS AU DÉBUT DE L'EXERCICE	677 956	677 956	(7 327 347)
(DETTE NETTE) ACTIFS FINANCIERS NETS À LA FIN DE L'EXERCICE	<u>(2 215 840) \$</u>	<u>(12 365 014) \$</u>	<u>677 956 \$</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2015

	2015	2014
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent annuel	83 723 \$	232 007 \$
Éléments sans incidence sur les flux de trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	1 455 874	1 536 596
Virement des contributions reportées	(251 640)	(233 486)
Virement du gain reporté sur cession-bail	(271 200)	(271 200)
(Gain) perte sur dispositions d'immobilisations corporelles	(431)	95 180
Perte de valeur des placements	-	441
Intérêts capitalisés sur l'avance du ministère des Finances	-	150 000
	<u>932 603</u>	<u>1 277 531</u>
Variation de l'actif et du passif liés au fonctionnement :		
Créances	(475 071)	726 348
Stocks destinés à la vente	79 733	(47 657)
Charges à payer et frais courus	480 946	(1 010 938)
Revenus reportés	152 904	977 053
Travaux en cours	(460 674)	1 019 253
Stocks de fournitures	38 518	26 197
Charges payées d'avance	17 657	9 062
	<u>(165 987)</u>	<u>1 699 318</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	<u>850 339</u>	<u>3 208 856</u>
ACTIVITÉS DE PLACEMENT		
Acquisition de placements	-	(214)
Produit de dispositions de placements	-	12 190
Flux de trésorerie liés aux activités de placement	<u>-</u>	<u>11 976</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS		
Acquisitions d'immobilisations corporelles (note 12)	(2 341 161)	(846 043)
Produits de dispositions des immobilisations corporelles	4 627	6 126
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement en immobilisations	<u>(2 336 534)</u>	<u>(839 917)</u>
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Emprunt bancaire	277 690	-
Ajustement des contributions reportées	-	90 774
Émission d'actions	-	8 054 100
Remboursement de la dette	-	(8 123 353)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	<u>277 690</u>	<u>21 521</u>
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	<u>(1 208 505)</u>	<u>2 402 436</u>
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	<u>8 767 180</u>	<u>6 364 744</u>
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN DE L'EXERCICE	<u>7 558 675 \$</u>	<u>8 767 180 \$</u>

Les intérêts versés et encaissés durant l'exercice sont respectivement de 1 667 \$ (2014 : 3 059 \$) et 70 106 \$ (2014 : 116 868 \$).

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AU 31 MARS 2015**I. CONSTITUTION ET OBJETS**

Le Centre de recherche industrielle du Québec (« le Centre »), personne morale de droit public et constitué en vertu de la *Loi sur le Centre de recherche industrielle du Québec* (RLRQ, chapitre C-8.1), a pour objet de concevoir, de développer et de mettre à l'essai des équipements, des produits ou des procédés, d'exploiter seul ou avec des partenaires, les équipements, produits et procédés qu'il a développés ou dont il détient les droits, de colliger et diffuser de l'information et des renseignements d'ordre technologique et industriel ainsi que de réaliser toute activité reliée aux domaines de la normalisation et de la certification. Les actions du Centre font partie du domaine de l'État et sont attribuées au ministre des Finances.

En vertu de l'article 985 de la *Loi sur les impôts* (RLRQ, chapitre I-3) et de l'article 149 de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (L.R.C. (1985), ch.1 (5^e suppl.)), le Centre n'est pas assujéti aux impôts sur le revenu.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES**Référentiel comptable**

Aux fins de la préparation de ses états financiers, le Centre utilise prioritairement le *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*. L'utilisation de toute autre source dans l'application de méthodes comptables doit être cohérente avec ce dernier.

Estimations comptables

La préparation des états financiers du Centre par la direction, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, exige que celle-ci ait recours à des estimations et à des hypothèses. Ces dernières ont une incidence à l'égard de la comptabilisation des actifs et des passifs, de la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que de la comptabilisation des revenus et des charges au cours de la période visée par les états financiers. Les principaux éléments pour lesquels la direction a établi des estimations et formulé des hypothèses sont : la durée de vie utile des immobilisations corporelles, l'évaluation des travaux en cours et la provision pour mauvaises créances. Les résultats réels peuvent différer des meilleures prévisions faites par la direction.

État des gains et pertes de réévaluation

L'état des gains et pertes de réévaluation n'est pas présenté compte tenu qu'aucun élément n'est comptabilisé à la juste valeur et que les transactions en devises étrangères sont sans impact significatif à la fin de l'exercice.

Conversion des opérations en monnaies étrangères

Les éléments d'actif et de passif monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis au cours de change de clôture. Les autres éléments d'actif et de passif non monétaires sont convertis au cours d'origine. Les produits et les charges sont convertis au cours de change en vigueur au moment de l'opération. Les gains et les pertes de change sont inclus dans les frais financiers à l'état des résultats.

Instruments financiers

La trésorerie et équivalents de trésorerie, les créances (à l'exception des salaires payés d'avance), l'emprunt bancaire et les charges à payer et frais courus (autres que les avantages sociaux et déductions à la source et les taxes à la consommation) sont classés dans la catégorie des instruments financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AU 31 MARS 2015**2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)****Revenus**

Les contributions du gouvernement du Québec sont constatées à titre de revenus lorsque les transferts sont autorisés et que tous les critères d'admissibilité, le cas échéant, sont atteints sauf, et dans la mesure où, les stipulations de l'accord créent une obligation répondant à la définition d'un passif. Elles sont alors comptabilisées à titre de contributions reportées et le revenu est reconnu au fur et à mesure que les conditions relatives au passif sont rencontrées.

Les revenus de clientèle externe sont comptabilisés selon la méthode du degré d'avancement des travaux, établi d'après la valeur de facturation de la main-d'œuvre et des achats imputés aux contrats par rapport à la valeur estimée totale. Des événements non encore connus pourraient survenir et occasionner des changements à ces estimations.

ACTIFS FINANCIERS**Trésorerie et équivalents de trésorerie**

La trésorerie et équivalents de trésorerie se compose des soldes de banque.

Stocks destinés à la vente

Les stocks sont évalués selon le moindre du coût et de la valeur de réalisation nette. Le coût des stocks est composé du coût d'acquisition du matériel, de la main-d'œuvre directe et des frais de transport.

PASSIFS**Avantages sociaux futurs***Régime de retraite*

La comptabilité des régimes à cotisations déterminées est appliquée aux régimes interemployeurs à prestations déterminées gouvernementaux compte tenu que le Centre ne dispose pas de suffisamment d'informations pour appliquer la comptabilité des régimes à prestations déterminées.

Provision pour vacances

Aucun calcul d'actualisation n'est jugé nécessaire, puisque la direction estime que les vacances accumulées seront prises dans l'exercice suivant.

Revenus reportés

Les revenus reportés représentent l'excédent des montants facturés des contrats en cours sur les coûts et les bénéfices reconnus. Ils incluent également les dépôts de clients encaissés d'avance conformément aux ententes contractuelles.

Contributions et gain sur cession-bail reportés

Les contributions du gouvernement du Québec sont reportées lorsque les stipulations de l'accord créent une obligation répondant à la définition d'un passif. Les contributions reportées sont diminuées et un montant équivalent de revenu est comptabilisé dans le poste Virement des contributions reportées à mesure que les conditions relatives au passif sont remplies.

Le gain sur cession-bail reporté résulte d'une opération de cession-bail avec interrelation qui est amorti au prorata des paiements minimaux exigibles au titre de location de bien.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AU 31 MARS 2015**2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)****ACTIFS NON FINANCIERS**

De par leur nature, les actifs non financiers sont généralement utilisés afin de rendre des services futurs. Les éléments incorporels ne constituent pas des actifs non financiers pour la société.

Travaux en cours

Les travaux en cours sont classés dans les actifs non financiers, puisqu'ils ne sont pas encore en état d'être vendus.

Les travaux en cours représentent l'excédent des coûts et bénéfices reconnus des contrats en cours sur les montants facturés.

- Projets externes : lorsque le coût estimé total est supérieur au montant récupérable, l'excédent est comptabilisé comme perte de l'exercice.
- Projets de recherche en partenariat : les coûts relatifs à la réalisation des travaux dans le cadre des projets de recherche en partenariat sont comptabilisés dans l'exercice financier au cours duquel ils sont engagés.

Les travaux en cours incluent également les coûts de mise à jour de normes dont les projections de revenus futurs excèdent les coûts. Lorsque les travaux de mise à jour sont complétés, les coûts sont transférés aux stocks destinés à la vente.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties selon les méthodes et taux suivants :

ÉLÉMENTS D'ACTIFS	MÉTHODES	PÉRIODE ET TAUX
Bâtiments, rénovation et aménagement des terrains	Solde dégressif ou linéaire	5, 8 % et 38 ans
Mobilier et équipements	Solde dégressif ou linéaire	15 %, 20 %, 40 % et 12 ans
Améliorations locatives	Linéaire	20 ans
Équipements informatiques et logiciels	Linéaire	4 et 5 ans
Matériel roulant	Solde dégressif	30 %

NOTES COMPLÉMENTAIRES AU 31 MARS 2015

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

ACTIFS NON FINANCIERS (suite)

Immobilisations corporelles (suite)

Les acquisitions du matériel et d'équipement reliées directement aux projets de recherche et développement du Centre ne sont pas capitalisées, mais sont imputées au coût du projet concerné et facturées aux clients.

Lorsque la conjoncture indique qu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité du Centre de fournir des services ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à l'immobilisation corporelle est inférieure à sa valeur nette comptable, son coût est réduit pour refléter sa baisse de valeur. Les moins-values nettes sur les immobilisations corporelles sont imputées aux résultats de l'exercice. Aucune reprise sur réduction de valeur n'est constatée.

3. CRÉANCES

	2015	2014
Clients	3 118 682 \$	2 486 024 \$
Autres créances	4 575	39 657
Contributions à recevoir du Gouvernement du Québec	1 000 000	1 090 774
Salaires payés d'avance (*)	191 306	213 344
Provision pour pertes sur créances	(20 013)	(10 320)
	<u>4 294 550 \$</u>	<u>3 819 479 \$</u>

L'évolution de la provision pour pertes sur créances se détaille comme suit :

	2015	2014
Solde du début	10 320 \$	63 060 \$
Perte de valeur comptabilisée	50 961	24 055
Reprise de la provision	(41 268)	(76 795)
Solde à la fin	<u>20 013 \$</u>	<u>10 320 \$</u>

(*) Les salaires payés d'avance équivalent à deux semaines de salaire qui ont été consenties à tous les employés afin de permettre au Centre de reporter de deux semaines le versement de la paie. Cette somme ne porte pas intérêt et est remboursable au départ de chacun des employés.

4. STOCKS DESTINÉS À LA VENTE

Aux 31 mars 2015 et 2014, le Centre n'a pas enregistré de provision pour réduire la valeur comptable de certains inventaires au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette.

Les coûts liés aux stocks destinés à la vente comptabilisés aux résultats de l'exercice sont présentés, incluant la baisse de valeur, sous la rubrique « Coûts directs des projets » et s'élèvent à 134 612 \$ (2014 : 142 315 \$).

NOTES COMPLÉMENTAIRES AU 31 MARS 2015**5. EMPRUNT BANCAIRE**

Au 31 mars 2015, le Centre dispose d'une marge de crédit bancaire autorisée de 4 000 000 \$, renouvelable annuellement. La marge de crédit porte intérêt au taux de base des entreprises, ce dernier étant de 2,85 % au 31 mars 2015 (2014 : 3 %). Aux 31 mars 2015 et 2014, la marge de crédit était inutilisée.

Le Centre a aussi contracté l'emprunt suivant auprès du Fonds de financement :

	2015	2014
Marge de crédit, portant intérêt au taux moyen mensuel des acceptations bancaires de 1,3 % au 31 mars 2015, venant à échéance au 31 mars 2016.	277 690 \$	- \$

La charge d'intérêts sur cette marge de crédit s'élève à 2 711 \$ (2014 : 0 \$).

6. CHARGES À PAYER ET FRAIS COURUS

	2015	2014
Fournisseurs et autres frais courus	1 297 236 \$	1 063 367 \$
Dû sur immobilisations	949 973	202 473
Frais courus à payer à la Société québécoise des infrastructures	13 159 937	2 066 334
Traitements	3 476 644	3 325 290
Avantages sociaux et déductions à la source	932 791	868 324
Taxes à la consommation	163 720	132 464
	19 980 301 \$	7 658 252 \$

7. CONTRIBUTIONS ET GAIN SUR CESSIION-BAIL REPORTÉS

	2015	2014
Contributions reportées – gouvernement du Québec		
Solde au début	1 258 201 \$	1 400 913 \$
Ajustement des contributions autorisées au cours de l'exercice	-	90 774
Virement de l'exercice	(251 640)	(233 486)
Solde à la fin	1 006 561	1 258 201
Gain relatif à une opération de cession-bail, amorti linéairement sur la durée du bail jusqu'en août 2017		
Solde au début	926 600	1 197 800
Virement de l'exercice	(271 200)	(271 200)
Solde à la fin	655 400	926 600
	1 661 961 \$	2 184 801 \$

NOTES COMPLÉMENTAIRES AU 31 MARS 2015

8. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2015		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
Terrains	249 650 \$	- \$	249 650 \$
Bâtiments, rénovation et aménagement des terrains (*) (**)	24 548 162	7 430 584	17 117 578
Mobilier et équipements	28 856 047	22 141 921	6 714 126
Améliorations locatives	2 424 032	705 194	1 718 838
Équipements informatiques et logiciels	3 091 418	2 567 855	523 563
Matériel roulant	432 763	338 039	94 724
	<u>59 602 072 \$</u>	<u>33 183 593 \$</u>	<u>26 418 479 \$</u>

	2014		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
Terrains	249 650 \$	- \$	249 650 \$
Bâtiments, rénovation et aménagement des terrains (*) (**)	12 695 445	7 263 741	5 431 704
Mobilier et équipements	26 843 017	21 309 333	5 533 684
Améliorations locatives	2 424 032	583 992	1 840 040
Équipements informatiques et logiciels	2 886 099	2 290 891	595 208
Matériel roulant	371 713	325 714	45 999
	<u>45 469 956 \$</u>	<u>31 773 671 \$</u>	<u>13 696 285 \$</u>

Les variations de l'exercice se résument comme suit :

	Acquisitions	Dispositions		Amortissement
		Coût	Amortissement cumulé	
Bâtiments, rénovation et aménagement des terrains (*) (**)	11 858 785 \$	6 068 \$	6 068 \$	172 911 \$
Mobilier et équipements	2 055 900	42 870	38 913	871 501
Améliorations locatives	-	-	-	121 202
Équipements informatiques et logiciels	206 529	1 210	971	277 935
Matériel roulant	61 050	-	-	12 325

(*) Le Centre a reçu un droit d'usage superficiaire sur un terrain appartenant à la Ville de Québec. Un bâtiment érigé sur ce terrain, d'une valeur comptable nette de 473 166 \$ au 31 mars 2015 (2014 : 502 821 \$), sera cédé gratuitement à cette dernière le 24 juillet 2030.

(**) Le coût du bâtiment inclut un montant de 13 612 463 \$ (2014 : 2 066 334 \$) pour la rénovation en cours qui n'est pas amorti.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AU 31 MARS 2015

9. CAPITAL-ACTIONS

	2015	2014
Autorisé		
650 000 actions d'une valeur nominale de 100 \$ chacune		
Émis et payé		
325 282 actions	32 528 240 \$	32 528 240 \$

10. RÉGIMES DE RETRAITE

Les employés du Centre participent au Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (RREGOP) ou au Régime de retraite du personnel d'encadrement (RRPE). Ces régimes interemployeurs sont à prestations déterminées et comportent des garanties à la retraite et au décès.

Au 1^{er} janvier 2015, les taux de cotisation de certains régimes de retraite ont été modifiés. Ainsi, le taux pour le RREGOP est passé de 9,84 % à 10,50 % de la masse salariale cotisable et le taux pour le RRPE est demeuré le même à 14,38 %.

Les cotisations de l'employeur sont équivalentes aux cotisations des employés, à l'exception d'un montant de compensation prévu dans la *Loi sur le RRPE* de 5,73 % au 1^{er} janvier 2015 (5,73 % au 1^{er} janvier 2014) de la masse salariale cotisable qui doit être versé dans la caisse des participants au RRPE et un montant équivalent dans la caisse des employeurs. Ainsi, le Centre doit verser un montant supplémentaire pour les années civiles 2014 et 2015 correspondant à 11,46 % de la masse salariale cotisable.

Les cotisations du Centre, incluant le montant de compensation à verser au RRPE, imputées aux résultats de l'exercice s'élèvent à 1 517 588 \$ (2014 : 1 291 532 \$). Les obligations du Centre envers ces régimes gouvernementaux se limitent à ses obligations à titre d'employeur.

11. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

En plus des opérations entre apparentés déjà divulguées dans les états financiers qui sont mesurées à la valeur d'échange, le Centre est apparenté avec tous les ministères et les fonds spéciaux ainsi qu'avec tous les organismes et entreprises publiques contrôlés directement ou indirectement par le gouvernement du Québec ou soumis, soit à un contrôle conjoint, soit à une influence notable commune de la part du gouvernement du Québec. Le Centre conclut des opérations commerciales avec les entités apparentées dans le cours normal de ses activités et aux conditions commerciales habituelles. Ces opérations ne sont pas toutes divulguées distinctement dans les états financiers.

	2015	2014
Revenus clientèle externe	1 408 724 \$	2 332 854 \$
Charges	569 491	521 063
Clients	990 166	620 005
Charges à payer et frais courus	269 697	217 489
Revenus reportés	1 249 368	1 258 041
Travaux en cours	244 347	172 856

NOTES COMPLÉMENTAIRES AU 31 MARS 2015

12. FLUX DE TRÉSORERIE

Les acquisitions d'immobilisations totalisent 14 182 264 \$ (2014 : 2 973 218 \$), dont 949 973 \$ (2014 : 202 473 \$), dus sur les immobilisations, et 13 159 937 \$ (2014 : 2 066 334 \$), dus à la Société québécoise des infrastructures, sont comptabilisés dans les charges à payer et frais courus. Les décaissements de l'exercice relatifs aux acquisitions sont de 2 341 161 \$ (2014 : 846 043 \$).

13. GESTION DES RISQUES ET INSTRUMENTS FINANCIERS

Risques financiers

Le Centre est exposé à divers risques financiers découlant d'opérations relatives aux instruments financiers. L'information ci-dessous est utile pour évaluer l'étendue des risques auxquels le Centre est exposé.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. La valeur comptable des clients représente l'exposition maximale du Centre au risque de crédit. Le risque de crédit afférent à ces actifs ne se concentre pas dans un seul secteur d'activité. Le risque de crédit associé aux clients est réduit, puisque de nombreux clients sont des entités gouvernementales. De plus, des évaluations de crédit sont effectuées pour tous les clients. Le Centre procède à une évaluation continue de ces actifs et comptabilise une provision pour perte au moment où les comptes sont jugés irrécouvrables.

L'analyse de l'âge des clients se détaille comme suit :

	2015			2014		
	Valeur brute	Perte de valeur	Valeur nette	Valeur brute	Perte de valeur	Valeur nette
Solde de 0 à 30 jours	1 871 833 \$	- \$	1 871 833 \$	1 785 605 \$	- \$	1 785 605 \$
Solde de 31 à 60 jours	406 180	-	406 180	426 208	-	426 208
Solde de 61 à 90 jours	71 035	-	71 035	74 972	-	74 972
Solde de plus de 90 jours	769 634	20 013	749 621	199 239	10 320	188 919
	<u>3 118 682 \$</u>	<u>20 013 \$</u>	<u>3 098 669 \$</u>	<u>2 486 024 \$</u>	<u>10 320 \$</u>	<u>2 475 704 \$</u>

Selon les taux historiques de défaillance des clients, le Centre estime qu'il n'y a pas lieu de comptabiliser une perte de valeur relative aux clients de 90 jours et moins.

Au 31 mars 2015, le solde à recevoir d'un client représentait 24 % des créances (1 client pour 11 % en 2014).

NOTES COMPLÉMENTAIRES AU 31 MARS 2015

13. GESTION DES RISQUES ET INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que le Centre éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. Les flux de trésorerie contractuels relativement aux passifs financiers de l'entité se détaillent comme suit :

	2015 Flux de trésorerie contractuels totaux	Échéance		
		Moins de 6 mois	de 6 à 12 mois	de 1 à 4 ans
Passifs financiers				
Emprunt bancaire	277 690 \$	- \$	277 690 \$	- \$
Fournisseurs et autres frais courus	1 297 236	1 297 236	-	-
Dû sur immobilisations	949 973	949 973	-	-
Frais courus à payer à la Société québécoise des infrastructures	13 159 937	-	13 159 937	-
Traitements	3 476 644 (*)	2 484 378	992 266	-
	<u>19 161 480 \$</u>	<u>4 731 587 \$</u>	<u>14 429 893 \$</u>	<u>- \$</u>
2014				
	Flux de trésorerie contractuels totaux	Échéance		
		Moins de 6 mois	de 6 à 12 mois	de 1 à 4 ans
Passifs financiers				
Emprunt bancaire	- \$	- \$	- \$	- \$
Fournisseurs et autres frais courus	1 063 367	1 063 367	-	-
Dû sur immobilisations	202 473	202 473	-	-
Frais courus à payer à la Société québécoise des infrastructures	2 066 334	-	2 066 334	-
Traitements	3 325 290 (*)	2 245 706	1 079 584	-
	<u>6 657 464 \$</u>	<u>3 511 546 \$</u>	<u>3 145 918 \$</u>	<u>- \$</u>

(*) Répartition des échéances estimée par la direction.

Le Centre considère qu'il détient suffisamment de trésorerie et équivalents de trésorerie et de crédit pour répondre à ses besoins financiers courants et à long terme, et ce, à un coût raisonnable, le cas échéant.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AU 31 MARS 2015**13. GESTION DES RISQUES ET INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)****Risque de marché**

Le risque de marché est le risque que le cours du marché ou que les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations du prix du marché. Le risque de marché comprend trois types de risque : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix. Le Centre est exposé au risque de taux d'intérêt et au risque de change.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêts du marché.

Les soldes bancaires et l'emprunt bancaire portent intérêt à des taux variables. Ils assujettissent donc l'entité à un risque de flux de trésorerie.

Risque de change

Le risque de change est le risque que les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent suite à des variations du taux de change.

Le Centre réalise certaines de ses opérations en devises. Il ne détient ni n'émet d'instruments financiers en vue de gérer le risque de change auquel il est exposé. Au 31 mars 2015, une partie de sa trésorerie et équivalents de trésorerie, de ses créances et de ses charges à payer et frais courus est libellée en devises américaines et convertie en dollars canadiens. Ces montants sont respectivement de 49 364 \$ (2014 : 62 078 \$), 11 575 \$ (2014 : 681 \$) et 267 626 \$ (2014 : 11 874 \$). La perte de change à l'état des résultats se chiffre à 30 077 \$ en 2015 (2014 : 5 641 \$).

14. OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

Au 31 mars 2015, le Centre a un engagement contractuel, pour les rénovations du bâtiment en cours, de 18 782 665 \$ envers la Société québécoise des infrastructures dont 13 159 937 \$ (2014 : 2 066 334 \$) sont comptabilisés dans les immobilisations corporelles et charges à payer et frais courus. Le Centre a également des obligations en vertu d'un bail échéant en août 2017 et divers contrats. Le montant total des obligations contractuelles est de 8 741 349 \$ (2014 : 21 063 941 \$). Les engagements annuels minimaux à payer relativement à ce bail et à ces contrats pour les trois prochains exercices sont les suivants :

2016 :	7 001 655 \$
2017 :	1 237 305 \$
2018 :	502 389 \$

15. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de 2014 ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation de 2015.

CRIQ, 2015
COORDINATION ET RÉDACTION
ÉQUIPE DES COMMUNICATIONS

CONCEPTION ET RÉALISATION
CYAN CONCEPT

DÉPÔT LÉGAL : 3^E TRIMESTRE 2015
BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU QUÉBEC
ISBN : 978-2-89316-008-5

CE RAPPORT ANNUEL EST DÉDIÉ À LA MÉMOIRE DE MONSIEUR ANDRÉ MARIER,
PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL DU
CENTRE DE RECHERCHE INDUSTRIELLE DU QUÉBEC DE 1977 À 1980.

Québec

333, rue Franquet
Québec (Québec) G1P 4C7
Téléphone : 418 659-1550
Sans-frais : 1 800 667-2386
infocriq.qc.ca

Montréal

1201, boulevard Crémazie Est
Bureau 1.210
Montréal (Québec) H2M 0A6
Téléphone : 514 383-1550
Sans-frais : 1 800 667-4570
infocriq.qc.ca

www.criq.qc.ca